



Nette hausse des nuitées à Genève

Après une année d'interruption, les résultats de l'hôtellerie genevoise sont à nouveau disponibles. Au cours du premier trimestre 2005, le nombre de nuitées s'établit à 507 777 dans le canton de Genève, soit 6,5 % de plus qu'il y a deux ans; ce résultat dépasse également ceux de 2002 et 2000, mais reste inférieur au sommet atteint au premier trimestre 2001.

Si les trois premiers mois de l'année 2005 affichent une augmentation, c'est surtout en février que les hôtes ont été plus nombreux qu'en 2003.

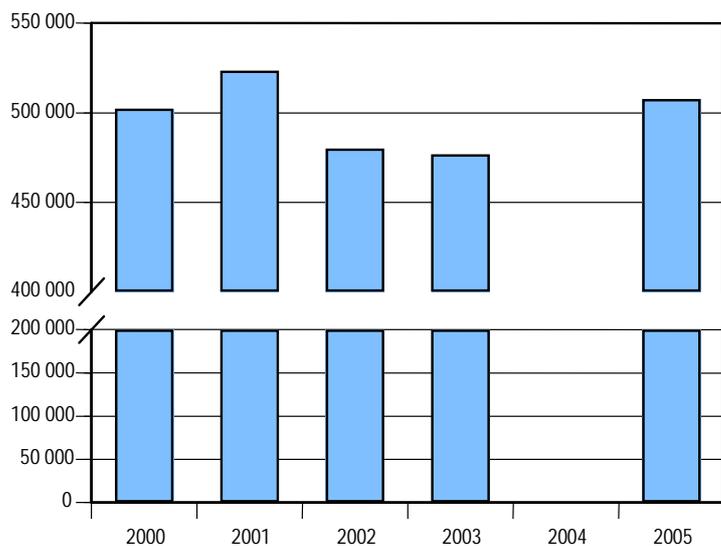
A fin 2003, la statistique hôtelière de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été interrompue pour cause de restrictions budgétaires. En 2004, les seuls chiffres disponibles en la matière sont basés sur une enquête simplifiée auprès d'un échantillon d'hôtels et ne concernent que l'ensemble de la Suisse. Grands utilisateurs de ces données localisées, les milieux touristiques nationaux et régionaux ont décidé de collaborer avec l'OFS pour mettre sur pied, dès 2005, une nouvelle statistique de l'hébergement, baptisée HESTA.

Mais pour contribuer à cette remise sur pied, le canton de Genève a dû délier les cordons de sa bourse. La répartition des frais d'exploitation d'environ 1 million de francs par année est la suivante : 20 % pour l'OFS, 30 % par Suisse Tourisme et d'autres organisations touristiques nationales et 50 % par les cantons. Pour ces derniers, la part de chacun est fonction de son nombre de nuitées. Le montant versé par Genève (35 000 francs par an) représente le 7 % de l'ensemble des contributions des cantons.

L'HESTA ressemble fortement à l'ancienne statistique hôtelière : enquête mensuelle et exhaustive, informations récoltées à la fois sur l'offre (catégorie des établissements, nombre de chambres et de lits, jours d'ouverture) et sur la demande (arrivées et nuitées selon la nationalité des hôtes). Outre le financement, le changement principal tient à la modernisation de la collecte des données qui permet, outre une gestion plus économique, une diffusion plus rapide des résultats. Dès le rythme de croisière atteint, le décalage entre la fin du mois sous enquête et la diffusion des résultats sera d'une trentaine de jours.

Graphique au verso

Nuitées dans l'hôtellerie genevoise au premier trimestre, depuis 2000



Source : Office fédéral de la statistique